

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.

No. 175.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 16 JUIN 1850.

Vol. III

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 10e. classe

De 1830—Devant se tirer positive-ment à la Bourse, Samedi 19 Juin.

PROSPECTUS:—

1 lot de	\$10,000	\$10,000
1 " "	3,000	3,000
1 " "	1,800	1,800
1 " "	1,400	1,400
1 " "	1,200	1,200
1 " "	1,008	1,008
6 " "	500	3,000
6 " "	300	1,800
6 " "	200	1,200
156 " "	50	7,800
156 " "	30	4,680
624 " "	8	4,992
7800 " "	4	31,200

8,760 Lots \$73,880
15,600 BILLETS blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 3 numéros et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à..... \$10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit: No. 1, 2 et 3..... 3,000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 200

Les 6 autres billets qui auront deux des numéros tirés, savoir, les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre se soit, auront droit à..... 80

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, les 1er, et le 2e, auront chacun droit à..... 20

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à..... 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à..... 4

Tout billet qui aura gagné un prix se pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, francs de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Entier \$4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

COUR DE PAROISSE, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable JAMES PITOT.—Honoré René contre sa femme, Marie Françoise Cheval.

Le plaignant dans cette affaire, Honoré René, L. h. d. c. l., marié à la défenderesse Marie Françoise Cheval, en 1826, l'attaque en séparation de corps et divorce, sur ce qu'elle s'est rendue coupable d'adultère en s'enfuyant de la maison matrimoniale pour suivre un individu nommé Delle Bayard, et qu'elle a vécu avec lui publiquement dans sa propre demeure, jusqu'à quel-que temps avant la fin de l'année passée (1829).

Sur quoi, la défenderesse s'étant abstenue de répondre à cet appel, et jugement ayant été rendu en conséquence contre elle par défaut, la cour, en procédure régulière pour la confirmation du dit jugement, ayant été parfaitement convaincue par les preuves apportées, que telle avait été en effet la coupable conduite de la dite défenderesse envers son mari, plaignant dans cette affaire. Il est ordonné et décréte que jugement soit rendu en faveur du dit plaignant Honoré René et que les frais soient à la charge de la défenderesse Marie-Françoise Cheval; et il est de plus ordonné par la cour que, conformément aux dispositions de la sect. 46. de la loi du 19 Mars 1827, la dite défenderesse ayant été convaincue d'adultère, les parties sont non-seulement séparées de corps, mais de plus divorcées par ce jugement, et ainsi placées pour jamais, par la dissolution des liens matrimoniaux, dans le même état que si le mariage n'eût jamais existé entre elles.

Signé, JAMES PITOT—Juge. Je certifie que l'extrait ci-dessus est une copie exacte du jugement rendu dans cette affaire. THOS. S. KENNEDY.

Je fixe à vingt piastres et 18 cts. 3-4 le montant des frais de ce procès. 20 mai—31. THOS. S. KENNEDY.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants: 10-Balles Brin jaunes pour moustiquaire; 4 Do. Coutil fil de coton; 4 Do. Coton pour pantalons et vestes; 12 Do. Fil de Rennes; 20 Do. Laines assorties; 4 Boucarts Fil à Seine, pour emballage; 400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux; 1000 Caisnes do. do. do. 500 Do. Blanc do. do. 25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Graves; 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac; 100 Caisnes Liqueurs assorties; 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie; 20 Do. Sardines à l'huile et crues; 15 Malles Eau-de-Cologne; 12 Caisnes Serrures de 4 à 10 pouces, et divers ferrements; 25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc 3 mars.

MAGASIN D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS. Rue Dumaine, N° 4, près St. Martin.

JOHN LONGMIRE, à l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitants de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épicerie, de vins, de liqueurs spiritueuses d'ale, de porter, de cidre, de cigares &c. le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N. B. Il satisfait promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnements des familles. 11 mai—1m.

CENT MILLIERS de Cigares de la Havane, venus par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c. par 27 Av.—3 RACHE CONSTANT

UNE Dame Française, qui a épousé un jeune homme, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la charge de l'éducation d'une ou de plusieurs moiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pihé, près la Bourse, 19 Avril.—5ps. 67

COUR DE DISTRICT.—Jeudi 10 Juin 1850. Thos. B. Willard contre ses créanciers. Sur motion de Mr. A. M. K. Buchanan, avocat des syndics des créanciers de l'insolvable; il est ordonné par la cour que les créanciers du dit insolvable et autres intéressés déduisent d'ici à Mercredi 21 du courant, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré le 31 Mai dernier, ne serait pas homologué et confirmé, conformément à la loi. JNO. L. LEWIS, Greffier.

A VENDRE.—Une petite partie de SANGSUES, qu'on disposera à un prix modéré.—On en détail à 2 et 3 escalins. S'adresser au cabinet de Mr. J. Garcia, à l'encoignure de la place d'Armes, No. 278. 12 Juin—3 JOSE PRATTS.

A VIS.—La société qui a existé entre les soussignés, sous la raison de BRAUD & Co., est dissoute par consentement mutuel, depuis le 18 du mois dernier. J. BRAUD, D. Sr. VILME.

Le soussigné annonce qu'il continue le même genre d'affaires, dans le même local, rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Dauphine. 12 Juin—3 D. Sr. VILME.

UN Français qui a voyagé dans le Mexique, qui parle l'espagnol, et qui connaît le commerce, désirerait un emploi soit pour cette ville ou pour aller dans tout autre endroit. Il donnera de bons renseignements et de ses personnes qui le feront connaître et qui répondront de lui. S'adresser à l'établissement de Mr. F. Buisson, rue Royale No. 176. 8 mai

VENTE PAR LE MARSHALL.

Vanotien, de Parker, Richard Cook et autres, contre Harris & Wilson.

EN vertu de seize writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. F. Smith juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Samedi 19 Juin courant, à la Bourse Hewlett, à l'heure de midi, les deux tiers du bateau à vapeur SHEPHERDESS, saisis dans les affaires ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière, le dit bateau sera vendu définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 5 pour cent du jour de la vente, et hypothéqué spécialement au paiement du dit achat, conformément à un acte passé sous les divers actes passés pour l'exécution des cours de cet état et pour d'autres objets. L. DAUNOY, Marshal.

5 Juin. W. Abot contre le cap. Garrison du bateau à vapeur Tennessee—H. Hightower contre le même.

EN vertu de deux writs de saisie à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi 2 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le bateau à vapeur Tennessee, des amebliemens, agrès et appareils, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY, Marshal.

5 Juin. Peter Winkle vs Clapp. EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. W. P. Smith, juge associé de la cour de cité, j'exposerai en vente Lundi 21 Juin, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, une charrette, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY, Marshal.

11 Juin James Workman contre Loomis de la Bourse. EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi 30 Juin, sur les lieux, à 4 heures de l'après midi, entiers de la maison et du terrain, Nos. 12 et 21 formant l'établissement d'une boulangerie située sur le Bassin Carondelet, les quels lots sont sujets à une rente foncière appartenant audit plaignant pour une somme de \$10,000, et d'intérêts, saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY, Marshal.

CREME A LA GLACE. Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que tous les soirs il fera vendre des GLACES sur la Place d'Armes. Les personnes qui en désireront seront satisfaites de la perfection des Glaces et de la propreté, ainsi que de la bonne intelligence de son marchand. GABRIEL JULIEN. 8 mai—3

Le Rév. Mr. P. BORGNA, de l'Eglise St. Louis de cette ville, a été nommé agent des gazettes catholiques suivantes: Le Catholic Sentinel and Reporter, de Boston; le Catholic Press, de Hartford; le Metropolitan, de Baltimore et le United States Catholic Miscellany de Charleston. Il vient d'être nommé l'agent de Miscellany, et il prie ceux qui doivent à cet établissement, de régler aussitôt que possible. L'historien, l'antiquaire et l'amateur des beaux arts, trouveront dans ces publications des matériaux dignes de leur attention. Le catholique qui se livre à sa religion défendue avec talent, contre les sarcasmes des infidèles, et les calomnies d'autres sectes religieuses.—Ceux qui désirent souscrire peuvent s'adresser à la librairie de Mr. Boimare, chez Mr. J. Fitzwilliams ou à la cathédrale. 23 mai—10.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants de cet état, qu'ils ont formé une nouvelle société à dater de ce jour, pour les affaires de courtage, de change et la commission en générale, sous la raison de Jean Dufour & Desbois; ils espèrent que par le zèle et l'activité qu'ils mettront à remplir les ordres qu'ils recevront, ils pourront satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance. Nlle. Orléans, le 1er Juin 1850. JEAN DUFOUR, J. P. DESBOIS.

1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 154.

A VIS.—La société verbale qui existait entre Mr. Louis Chauveau et les soussignés pour les affaires de courtage et de commission en cette ville, sous la raison de J. Dufour & Cie, est dissoute depuis le 27 du courant par la mort de Louis Chauveau; les soussignés sont chargés de la liquidation et déclarent que la susdite société de J. Dufour & Cie. ne doit rien. Nlle. Orléans, le 31 Mai 1850. JEAN DUFOUR, J. P. DESBOIS.

1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 154.

GLACES et Sorbets. LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. Sorreau pour que ce dernier exerce sa profession de glacier dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les soirs des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS FONDUS à la vanille, et d'autres. MERLE & GHOUDAU. 22 mai—4.

FROMAGE DE GOSHEN. EN débarquement du navire Talma, et à vendre par le soussigné, 30 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN. BERNARD TURPIN. 28 mai.



Panacée de Swain.

Prix: \$2 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, tant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'altération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les assoupissemens, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intestinales dont les caractères annoncent que les personnes sont atteintes, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament ont voulu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute réputation et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes: CERTIFICATS.

Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pensylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alma Mater, à l'Imprimerie, &c. &c. J'ai employé dans un grand nombre de circonstances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swain, et je l'ai trouvée très efficace contre les affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable. 17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Dr. Valentia Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien de l'Hôpital d'York, &c. &c. J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swain, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées. New-York, 1er Mai 1824. VALENTIN MOTT, M. D.

Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hôpital de la Pensylvanie, pendant quarante-cinq ans. Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swain sur R. C. Trémoigne, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies. Philadelphie, (rue Locust) 1824. THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable. Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots: "Swain's Panacée—Phildada, fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds. Wm. SWAIN, Propriétaire. Philadelphie.

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment de médicament ci-dessus. C. MORGAN & BROTHERS. Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hotel de la Marine sont en grande activité; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté. On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraichissans et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en sortant du bain, en prenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins. 4 mai—30f

DEMANDE D'UN OUVRIER. ON désirent trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 mai—4

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par l'AJ de Bordeaux.

- 40 tierçons vinaigre blanc 1ère. qualité
- 75 caisses fruits à l'eau de vie,
- 23 do. liqueurs superfines,
- D'importations américaines.
- 800 bques. vin de Bordeaux,
- 14 pipes eau-de-vie de Cognac,
- 70 barils do. blanche, 6mc. preuve
- 600 caisses vin rouge et blanc,
- 25 ballons de ligne assorties,
- 10 do. Brain jaune pour moustiquaire,
- 3 do. Coutil fil et coton,
- 10 do. Fil de Rennes,
- 15 Malles Eau de cologne,
- 4 balles écharpes en liège,
- 4 caisses sardines à l'huile, &c. &c.

Drogues et Médecines

Gros et en Détail. Les soussignés informent le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DRUGUES et de MÉDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. F. C. BOURCIER & Cie, Rue des Tchapitoulas, No. 78. N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de médecine de toutes grandeurs et de différentes espèces, pour les habitations, les bateaux à vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de ré-approvisionner avec le plus grand soin et la plus grande promptitude celles qu'on veut bien leur confier. 26 mai—7

MONTRE VOLÉE. Il a été volé à bord du navire *Alcyon*, il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double boîtier, numérotée 18023, fabriquée par Christian, à Dublin, avec un cachet en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—3

A VENDRE. Un TERRAIN situé au faubourg La-course, encoignure des rues Erato et Pritanée, sur lequel y a une maison neuve en bois, de 34 pieds de long, sur 24 de large; composée de quatre chambres dont deux avec cheminées, galerie devant et un cabinet à chaque extrémité, dans la cour un puits dont l'eau est bonne à boire, et jadis sur la façade, mesurant 60 pieds carré. Si l'édifice propriété n'est pas vendue l'édifice sera vendu le 21 Juin prochain, et le terrain à 60 piéds de large sur 24 de profondeur. S'adresser pour les conditions au propriétaire qui y réside. 21 mai—1m.

CHAUSSURES du Nord. Les soussignés ont reçu par le navire TALMA, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de lère. qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés. 2 Juin J. G. ARRAIZA & Co.

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—1ER. DISTRICT JUDICIAIRE.—Benjamin Swayers contre ses créanciers.—Attendu que Benjamin Swayers, débiteur insolvable retenu en prison, a ce jour présenté à cette Cour sa pétition, demandant le bénéfice de l'acte fait pour venir au secours des débiteurs insolubles, retenus en prison; avis est par le présent donné aux créanciers du pétitionnaire, et ils sont par le présent cités pour avoir à comparaître par devant ladite cour, Lundi 21 de Juin prochain, à l'effet de produire les raisons s'ils en ont, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne leur serait pas accordée, et son élargissement ordonné.—Par l'ordre de l'honorable Joshua Lewis, Juge de la dite Cour, ce 29me. Mai 1850. JNO. L. LEWIS, Greffier. 31 Mai—3. 1f 10j

COUR DE PAROISSE, pour la Ville et Paroisse de la Nlle-Orléans, 8 Juin 1850.—Présent l'hon. James Pitot.—Salomon Andler contre ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Y. Lewis, Esq., notaire public, le 21 de Juin courant, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Je certifie ce que dessus. Thos. S. KENNEDY, Greffier. 9 Juin—17

ACADEMIE DESCRIME. Le Sieur ANTOINE GENTIL, ancien professeur et Académicien d'escrime, du Collège militaire de St. Cyr à Versailles, a l'honneur de prévenir les jeunes amateurs de cette ville qu'il a ouvert une salle d'escrime, rue Toulouse No. 100, et que tous les dimanches il y aura des assauts d'armes, pour les élèves et amateurs. Entrée gratis. 4 Juin—6.

CHANGEMENT DE DOMICILE. Le Dr. HILPHEN a transporté sa demeure du No. 13 de la rue St. Louis, au No. 65 de la même rue, entre Chartres et Royale, vis-à-vis le bureau des hypothèques. 3 juin—6

HUNDRED THOUSAND Havana Segars, received by the Charriot and for sale at the Hotel des Etrangers, in boxes, quarter boxes &c. An 27—3 RACHE CONSTANT

DEMANDE D'UN OUVRIER. ON désirent trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 mai—4